

PROVINCE DE QUÉBEC

VILLE DE SALABERRY-DE-VALLEYFIELD

## AVIS PUBLIC

### ADOPTION DU BUDGET 2012 ET DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2012 – 2013 - 2014

AVIS PUBLIC est donné que le conseil de la Ville de Salaberry-de-Valleyfield adoptera le budget pour l'exercice financier 2012 ainsi que le programme triennal d'immobilisations pour les années 2012, 2013 et 2014 lors d'une séance extraordinaire du conseil, le mardi 13 décembre 2011, à 18 heures, à la salle réservée aux délibérations du conseil, sise au 2<sup>e</sup> étage de l'hôtel de ville, 61, rue Sainte-Cécile, à Salaberry-de-Valleyfield.

Les délibérations du conseil et la période de questions, lors de cette séance, porteront exclusivement sur le budget et le programme triennal.

SALABERRY-DE-VALLEYFIELD ce 24 novembre 2011.

Alain Gagnon, MAP,OMA  
Greffier